L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 30 JUIN.

Feuilleton de "l'Abeille."

Nos lecteurs trouveront régulièrement le feuilleton de l'*Abeille* à la troisième page.

Dès que nous aurons terminé le *Serment de Madeleine*, nous publierons une nouvelle œuvre d'Octave Feuillet, ayant pour titre *Julia Trécœur*. Ceux de nos lecteurs et surtout de nos lectrices qui ont lu l'*Histoire de Sybille* par le même auteur, ne manqueront pas de lire *Julia Trécœur*. Octave Feuillet a peu écrit depuis qu'il est académicien, et nous considérons comme une bonne fortune de pouvoir reproduire son dernier ouvrage.

L'Administration Municipale de la Nouvelle-Orléans.

Comme ce titre pourrait faire croire qu'il s'agit ici de l'histoire municipale de notre ville, nous nous hâtons de dire, pour rassurer le lecteur, que cette histoire endormirait peut-être, que notre intention est seulement de rappeler quelques phases du passé, selon nous fort instructives, dans le but de montrer que le système rigoureusement représentatif appliqué à l'administration des villes, surtout des grandes villes, n'a jamais rien produit de bon. Cette assertion est particulièrement juste en ce qui concerne l'administration municipale de la Nouvelle-Orléans, car nous ne connaissons pas de ville qui ait été plus que la nôtre, victime des assemblées administratives.

A tout prendre, le gouvernement municipal le plus favorable qu'ait eu la Nouvelle-Orléans est celui qui précéda la division de la ville en trois municipalités. Avant 1836, il n'y avait qu'un conseil municipal et ce conseil était composé des plus anciens et des plus riches propriétaires. Les choses alors se passaient comme en famille. Toutes les questions étaient soumises à la discussion libre, mais chaque membre prenait soin de la chose publique comme de la sienne propre. On abhorrait les dépenses, et tout brasseur d'affaires était sûr d'être repoussé. Nous n'avons pas besoin de dire que les taxes, très légères, se payaient sans aucune peine, et que toutes poursuites pour refus de payer le fisc étaient inconnues.

Ce bon temps devait finir. L'esprit d'entreprise se trouvait trop à l'étroit. Des oppositions puissantes se manifestèrent contre l'ancien régime. La race anglo-saxonne, amoureuse d'innovations, voulut briser ces entraves; elle proposa la division de la ville en trois municipalités et la proposition fut acceptée avec une facilité dont le Troisième District, alors la Troisième Municipalité, eut bientôt lieu de se repentir.

Alors on vit à la Nouvelle-Orléans trois conseils municipaux et un conseil général qui les reliait fort mal. La race anglo-saxonne n'eut pas plus tôt son gouvernement distinct qu'elle s'appliqua à centraliser à son profit tout le commerce et tout le mouvement des affaires. Elle tacha même, et réussit en grande partie, à dépouiller le port de la Troisième Municipalité de son mouvement maritime. Il arriva ce qui que cette Troisième Municipalité qui n'avait d'autre revenu que le revenu du port, se trouva ruinée, tellement ... les navires n'eussent plus ... aucun mouillage. ... et plus retrouver les quais d'autrefois, ... faute d'argent pour les entretenir.

La Première Municipalité, aujourd'hui Second District, se soutenait mieux, parce qu'elle se trouvait dans le voisinage immédiat de la Seconde Municipalité, aujourd'hui Premier District. Toutefois, elle se voyait graduellement enlever le grand commerce maritime sans profiter du commerce fluvial accaparé tout entier par son entreprenante voisine. Les choses durèrent ainsi jusqu'en 1852, époque où tout le monde sentit le besoin d'une centralisation générale; la Première Municipalité, pour échapper au sort de la Troisième, et la Seconde pour profiter des taxes de toutes les autres, y compris les revenus du Faubourg Lafayette qui voulait entrer dans la consolidation. La Seconde Municipalité était fort endettée, mais comme sa population était la plus nombreuse et par conséquent la plus forte, elle pensa qu'avec ses votes dans les conseils représentatifs de la ville, elle trouverait le moyen de répartir sur toutes les sections la dette qui commençait à peser lourdement sur elle. La Troisième Municipalité, qui s'était endettée aussi par un effort qu'elle avait fait pour reconstruire des débarcadères dans un port désert, accepta la consolidation avec la même facilité qu'elle avait accepté la séparation, et pour cette fois elle eut raison. La consolidation se fit et trois ans après toutes les taxes furent égalisées ainsi que les dettes. Il n'y eut plus qu'une dette, la dette consolidée, dont le Faubourg Lafayette, aujourd'hui Quatrième District, paye sa part, tout comme s'il eût concouru à la former.

Nous rappelons cette circonstance pour faire un exposé fidèle, mais sans vouloir constituer un droit de reprise pour le Faubourg Lafayette. En devenant partie intégrante de la ville, ce faubourg a trouvé une compensation suffisante et s'il se plaint aujourd'hui, c'est au même titre que nous tous. Comme nous, il se trouve dévoré par des dettes et des taxes qui n'existaient pas en 1852, époque de la consolidation générale.

Nous arrivons maintenant au point capital de la démonstration. Jusqu'alors les anciens errements communaux s'étaient maintenus, bien qu'ils fussent un peu relâchés. On n'allait pas dans les conseils pour faire de la politique électorale, ni pour faire aucune politique quelconque. Le conseil général lui-même était irréprochable à cet égard. Tout ce qu'on pouvait blâmer dans la conduite des membres de la municipalité ou des municipalités, c'était un esprit de section, frisant de très loin l'intérêt personnel. Ils se trouvaient naturellement plus disposés à favoriser de leurs votes la section à laquelle ils appartenaient que la section à laquelle ils n'appartenaient pas. De là des coalitions aux dépens des faibles. De là ces différences, si bien saisies par les étrangers, entre les divers quartiers de la ville. Ici des rues bien pavées et éclairées; là des cloaques et des carrefours ténébreux.

On tâchait de se faire élire conseiller non pour s'enrichir au détriment de la ville en adoptant des mesures radicalement condamnables, on n'en eut pas même conçu l'idée, mais pour obtenir une ouverture de rue, une extension d'éclairage, une réparation de quai. C'était assez innocent et ces faibles dépenses ne grossissaient pas le budget de la ville au point de nécessiter des emprunts. La seconde municipalité, qui était née d'improvisation, et qui avait besoin d'aller vite, n'avait pas reculé devant cette nécessité. Néanmoins, elle était retenue par l'exemple des autres et ses représentants se montraient parfois très circonspects. Tous ces conseillers communaux étaient le produit d'une classe électorale qui ne dépassait pas les chiffres de 5,000, 6,000, 7,000 électeurs. Aussi, il y avait entente parmi eux. Leurs suffrages se portaient sur des noms honorables que les petites intrigues conventionnelles n'eussent pu faire mettre à l'écart.

Ces éléments d'administration furent appelés à composer la représentation municipale de la ville consolidée. Ils étaient bons, mais on leur donna une forme vicieuse, en l'empruntant à plusieurs grandes villes américaines qui avaient cru faire un chef-d'œuvre elles-mêmes en se façonnant sur la représentation fédérale et aussi sur la représentation de leurs Etats respectifs. Ces villes voyant que toutes les grandes représentations politiques étaient divisées en deux chambres, voulurent en faire autant dans leurs gouvernements locaux, et la Nouvelle-Orléans fit comme les autres. Elle se donna un Conseil de ville composé de deux parties, le Conseil des aldermen et le Conseil des assistant-aldermen, et ces deux Conseils gouvernèrent la Nouvelle-Orléans jusqu'au jour où ils furent remplacés par le général Butler. Restaurés plus tard, ils disparurent de nouveau devant une commission d'administrateurs nommés par le gouverneur Warmoth et renouvelables maintenant par l'élection.

De 1852 à 1862, ces deux Conseils d'aldermen ont présidé à l'administration de la ville. Dans le principe, fidèles encore aux bonnes habitudes de leurs prédécesseurs, ils furent discrets, réservés, économes. Ils ménageaient avec une certaine jalousie les finances municipales. Ils ne paraissaient pas même se livrer à des spéculations électorales, car ils se dépouillaient successivement de tout ce qui pouvait ajouter à leur clientèle. Au lieu de garder la collection des revenus du port, ils les mirent à ferme pour nombre d'années; ils mirent à ferme aussi le département des pompes, ainsi que les divers marchés de la ville; ils firent un contrat avantageux avec la Compagnie du gaz et ne parlèrent pas de racheter les Water-works, pour en faire une machine à votes comme on l'a fait depuis. Enfin ces Conseils firent arrêter le trésorier Garland qui dilapidait ou volait les fonds de la ville depuis 1852 et qui avait dilapidé ceux de la ... municipalité avant la consolidation.

Voilà le beau rôle de ces Conseils, mais des premiers Conseils, de ceux auxquels ... toute l'ancienne ... consolidation. Les Conseils qui vinrent ensuite, ne leur ressemblaient guères. La division en deux chambres pervertit les membres. Ils coururent après les élections ... la consolidation, Il y en eut soudainement 12,000 et même 13 et 14,000. Il y en eut tant que le Conseil, qui était devenu à peu près tout entier Know-Nothing, eut l'idée d'empocher, par le vote de la ville l'Etat qui était foncièrement démocrate. Le projet échoua et M. Wickliffe battit aisément M. Derbigny qui avait eu en ville ... [illegible] ... question de les envoyer dans les Conseils communaux. On désignait de nouveaux ... [illegible] ... commença-t-on à parler de la ... affaires par la limitation de la taxe. On n'osait pas encore dire qu'il fallait abolir cette limitation, mais on proposait toute espèce de taxes spéciales pour des projets en l'air, comme qui dirait des châteaux d'eau sur la Levée et autres projets semblables. Nous savons aujourd'hui ce qu'il en reste.

Nous ne ferons pas aux Conseils restaurés plus tard d'autre honneur que celui d'une simple mention, tant ils ont été au-dessous de leur tâche, y compris le Conseil *réajusté de Sheridan*, composé en majeure partie d'hommes nouveaux qui croyaient tout savoir justement parce qu'ils ne savaient rien, et nous arrivons tout de suite à la commission des administrateurs de ville. Cette commission, par sa docilité aux décrets de la Législature, portera la dette municipale on ne sait à quel chiffre, puisque cette dette n'est pas limitée et que la taxe, suivant cette commission, est un remède à tous les maux législatifs; mais en revanche, la moitié de cette commission a déjà été renouvelée par l'élection, et nous avons maintenant 35,000 électeurs municipaux au lieu de 8 à 10,000. Il est vrai que sur ces 35,000 électeurs municipaux il y en a 25,000 qui ne possèdent rien, n'importe! c'est un honneur qu'un si grand nombre de votants et la Nouvelle-Orléans ne saurait le payer trop cher. Avec 7 ou 8,000 électeurs il avait fallu 60 ans à la Nouvelle-Orléans pour faire une dette de 8 millions, tandis qu'avec 35,000 électeurs elle a fait une dette de 25 millions en 5 ans. Quel progrès! que d'enchantements! que de bien!

On voit d'après ce qui précède que la forme donnée à un gouvernement local n'est pas la chose la plus importante ... point capital est la représentation. En vain concentrerait-on tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme, cet homme, s'il représente 25,000 citoyens qui ne possèdent rien contre 10,000 citoyens qui possèdent, pourrait faire un gouvernement tout aussi mauvais que celui de 50 individus élus dans les mêmes conditions, et plus mauvais que celui de ces 50 individus, s'ils arrivaient au pouvoir avec le secours des 10,000 citoyens qui possèdent et sans le secours des 25,000 qui ne possèdent rien. Il ne faut pas oublier non plus que dans la possession est la garantie. Il est plus difficile d'acheter le riche que le pauvre.

A vrai dire, il faut s'attacher avant tout dans un gouvernement municipal, à faire représenter les intérêts légitimes et nous appelons ainsi les intérêts qui sont liés à l'intérêt général. Les hommes qui ne savent ou ne possèdent rien mettent peu de souci dans la conservation de ces intérêts, mais ils peuvent tenir beaucoup à choisir des hommes qui leur procurent des bénéfices faciles aux dépens de l'avenir de la cité. Telle est la situation où nous sommes? Ce n'est pas la forme mais la représentation qui nous tue. Aussi la conclusion est forcée: il faut changer la représentation. Nous abandonnons cette thèse à la raison publique.

Université de la Louisiane.

Les exercices de fin d'année de l'Université de la Louisiane, à Baton Rouge, viennent d'avoir lieu cette semaine avec beaucoup d'éclat. Dimanche dernier, le père Ryan, de Mobile, a prononcé un sermon de circonstances devant les cadets assemblés dans l'église catholique. Le lendemain soir a eu lieu le concours pour les médailles. La médaille de déclamation a été accordée à Lewis J. Lowenstein, de la Nouvelle-Orléans, et celle d'éloquence à James L. Perkins, d'Est-Féliciana. Le sujet du discours était les progrès de la littérature. Ensuite M. C. W. Sutherlin, de De Soto, a adressé à la société des élèves un discours sur le thème suivant: "Savoir c'est pouvoir; importance de l'éducation pour nous donner cette source de pouvoir."

Les exercices réguliers ont commencé, mercredi soir, à huit heures.

Le surintendant D. F. Boyd a présenté des certificats de distinction à un assez grand nombre de cadets, et des médailles ont été remises par le gouverneur aux cadets dont les noms suivent:

Anglais, J. R. Bres, de la Nlle-Orléans; latin, Milton A. Strickland, de Ste-Hélène; grec, Frank. W. Price, de la paroisse Jackson; déclamation, Lotis J. Lawenstein, de la Nlle-Orléans; éloquence, Wm. A. Van Hook, de Jackson; médaille Tyler d'honneur, Wm. L. Warren, de Washington.

Plusieurs cadets ont ensuite lu ou déclamé des essais sur des sujets appropriés.

Un discours a été adressé à la réunion par M. E. North Cullom.

Les degrés suivants ont été conférés aux cadets ci-après nommés:

Maîtres-ès-arts—Thos. Duckett Boyd, Virginie; Isaiah Booker White, paroisse Est-Feliciana.

Bachelier-ès-arts—Jas. Lewis Perkins, Est-Feliciana.

Bachelier-ès-sciences—Daniel Madison Brosnau, Nlle-Orléans; Maximilian Fezel, Union; Griffin Théobald Hawkins, St-Landry; Norbert Ranson, St-Charles; John Thornton Sibley, Nlle-Orléans.

Bachelier en philosophie—Jos. Davis Smith, Ouest-Feliciana.

Ingénieur civil—Luke Peter Radesich, Winn.

Le surintendant Boyd a adressé aux gradués un excellent discours rempli de bons conseils. Ce discours a clos les exercices.

Le lendemain jeudi, un bal a réuni dans la grande salle à manger les cadets et une foule d'invités et de dames et demoiselles venues de la Nouvelle-Orléans et des paroisses pour assister à la clôture de l'année scolaire. La fête a été charmante.

Le corps des professeurs de l'Université s'est augmenté de deux auxiliaires, Dr. J. B. Fouling, de l'Université de Wisconsin, professeur de grec et d'allemand, et le Dr. Pendleton King, professeur d'histoire naturelle.

Il y a eu de grandes améliorations et additions faites dans les différentes branches de l'Université. La bibliothèque a reçu 3,000 volumes de plus, ce qui porte le nombre total des volumes à cinq mille.

Le gouvernement des Etats-Unis a fait cadeau à l'Université de 300 modèles de machines. Les différentes collections s'enrichissent chaque année.

L'établissement de l'Université à Baton Rouge n'est toujours que provisoire et le désir des professeurs serait de voir reconstruire un nouvel édifice sur l'emplacement de celui qui a brûlé à Alexandrie, afin que l'Université puisse y être installée d'une façon définitive.

VOYAGE D'AGRÉMENT A CARROLLTON.—Un train du chemin de fer de Mobile et du Texas partira dimanche, 30 courant, à 4 heures de l'après-midi, du pied de la rue du Canal, pour transporter au pied de la rue Calliope les personnes qui voudront faire une excursion sur le fleuve jusqu'à Carrollton. Elles s'embarqueront sur le beau steamer *France* qui arrivera à 5 heures à cette dernière localité et qui en partira à 6 heures. Les passagers se retrouveront à la rue du Canal, à 7 heures 30 minutes.

POUR BORDEAUX.—Le beau navire français *Polynesia*, capitaine Ihme, partira très prochainement pour Bordeaux. Sa chambre est admirablement disposée pour les passagers. Ceux-ci devront s'adresser soit à bord, au pied de la rue Huitième, ce district, ou à MM. A. Carrière & Co, 43, Vieille-Levée.

LE YEAST POWDER (Poudre-Levain) de John S. Dunham, n'a pas d'égal sous le rapport de la pureté et de la force. Essayez ce levain et vous n'en emploierez pas d'autre.

QUELQUE CHOSE DE POSITIF.—M. Michel Lion ne s'adresse pas aux passions politiques, il s'adresse au gros bon sens des acheteurs, dont l'intérêt est de chercher le bon et le bon marché. Son programme est tout positif et il sollicite l'examen de son assortiment considérable de paletots et autres vêtements confectionnés. Une visite au magasin des Cent Mille Paletots, 121 et 123, rue Levée, en face du Marché Français, convaincra les plus incrédules.

BOTTES, BOTTINES, ETC.—Le magasin de M. John G. Wagner, au coin des rues Ursulines et Dauphine, contient toujours un assortiment varié de chaussures de tout genre, bottes, souliers et bottines qui sont offertes aux acheteurs à très bon marché. N'oubliez pas l'enseigne de la Botte Rouge.

BANQUE D'AMÉRIQUE.—Un avis de M. J. E. Pascal, caissier de cette banque, annonce que la direction vient de déclarer un dividende de douze pour cent sur les bénéfices faits pendant les six derniers mois. Ce dividende sera payable à partir du 1er juillet. Des informations que nous avons prises il résulte que les profits faits pendant les six derniers mois équivalent à ... $162,000
le dividende de 12 0/0 est de ... 60,000

... [illegible] ...

La Banque d'Amérique est une de nos institutions financières les plus justement populaires, et on voit, par les chiffres qui précèdent, que sa prospérité ne se dément pas.

La Banque continuera à être ouverte, comme d'habitude, de neuf heures du matin à trois heures après-midi.

A. ROCHEREAU & CIE.—Cette maison, ... [illegible] ... importation de la Nouvelle-Orléans, vient d'établir dernièrement une succursale à New York, 8, South William street, ce qui lui permettra d'étendre plus facilement ses relations d'affaires dans le Nord et le Nord-Ouest des Etats-Unis. La maison Rochereau a l'agence exclusive pour toute l'Union, des vins de Champagne de Krug & Cie. On trouvera dans une autre colonne la carte de MM. A. Rochereau & Cie.

MAISON A. CARRIÈRE & CO.—Cette importante maison vient de transférer récemment ses bureaux de la rue Bienville au No 43 de la rue de la Vieille-Levée. Elle reçoit régulièrement des vins fins et ordinaires, en barriques et en caisses, et elle fait des avances libérales sur consignation de marchandises, expédiées de Londres, de Liverpool, du Havre et de Bordeaux. Notre estimable concitoyen, M. Antoine Carrière, a pour le seconder le concours de deux de ses fils, qui sont ses associés, et avec l'expérience du père jointe à l'activité des fils, la maison ne peut que continuer à prospérer et à satisfaire ses consignataires d'Europe et ses acheteurs d'Amérique.

EAUX-DE-VIE, VINS, LIQUEURS, GROCERIES.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'annonce de MM. Bercier & Reine, 48 rue de la Vieille-Levée. Cette annonce comprend une liste importante d'eaux-de-vie des meilleures marques, de vins, de champagne, de vermouth, de liqueurs et de divers articles de groceries, conserves, verres à vitre et dames-jeannes. Nous mentionnerons aussi 1600 barils de whiskey de Dexter.

FOURNEAU DE CUISINE DE STEWART.—Ce fourneau de cuisine a fait ses preuves d'excellence depuis 30 ans, et avec les perfectionnements qu'il a reçus il défie aujourd'hui tous ses concurrents. Il donne pleine satisfaction pour la cuisson du pain et des rotis aussi bien que pour les divers usages de la cuisine. On peut se le procurer chez M. E. B. Hogan, 28, rue du Canal, où l'on vend aussi des pièces séparées.

PIANOS.—Nous signalons à l'attention des personnes qui ont besoin d'un bon piano l'annonce de MM. Zora & Bremer, 176, rue du Canal. Ces messieurs qui ont un grand assortiment des meilleurs pianos ont adopté un plan qui donnera à toute personne d'avoir, à très bon marché, un excellent instrument.

MACHINE A COUDRE DE WEED POUR FAMILLES.—Les juris des dernières Foires tenues au Texas viennent de constater l'excellence de cette machine à coudre en lui décernant les premiers prix dans des concours auxquels ont pris part les machines les plus renommées. A Marshall, à Henderson, dans le comté de Harrison, partout cette machine a remporté la victoire. On peut la voir fonctionner chez A. Bronson, agent, rue du Canal No 197.

LIQUIDATION COMPLÈTE.—M. J. G. Bermel, 121, rue du Canal, désireux de se retirer des affaires, annonce qu'il vendra son magnifique stock de marchandises, A QUELQUE PRIX QUE CE SOIT. Son assortiment provient des premières fabriques d'Europe, et tous les articles sont remarquables de fraîcheur et d'élégance. Le bon marché offrant toujours d'irrésistibles séductions, nous nous attendons à voir la foule envahir le magasin de M. Bermel.

J. B. CAMORS & CIE.—Nous publions dans nos colonnes la carte de cette maison, qui est, depuis de longues années, si honorablement connue dans le commerce des farines de notre place. Messieurs J. B. Camors & Cie font également la commission, et leur exactitude et leur loyauté en affaires les recommandent hautement à la confiance des consignataires et des acheteurs. Leur magasin est rue Tchoupitoulas, No 61.

CHEMIN DE FER BALTIMORE-POTOMAC.—Ce nouveau chemin qui relie Baltimore à Washington et qui vient d'être terminé, sera inauguré, mardi, 2 juillet. Six trains différents partiront ce jour-là, de l'extrémité de la ligne. La nouvelle voie abrège encore la distance qui sépare les villes de l'Ouest et du Sud de Washington.

BILLETS GAGNANTS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.—M. P. A. Desforges, 3, rue de la Vieille-Levée, annonce qu'il paie les prix les plus élevés pour les billets gagnants de la Loterie de la Havane.

MACHINE A COUDRE DE SINGER.—Cette machine est une de celles qui offre le plus d'avantages aux ménagères, car elle peut faire tous les travaux et les différentes espèces de points. Elle joue donc un rôle très utile dans toute famille. MM. Wm. E. Cooper et Co., agents, 89, rue du Canal, en face la nouvelle fontaine, vendront ces machines à des conditions très libérales.

LOTERIE DE LA HAVANE.—M. F. Masich, 56, rue Gravier, annonce qu'il paiera AU TAUX LE PLUS ÉLEVÉ du marché le montant des lots gagnants.

PÊCHES DÉLICIEUSES.—On trouvera aux magasins de V. Lamantia, rue du Canal, 149, et rue St-Charles, No 3, les variétés de pêches les plus délicates, qui seront reçues régulièrement pendant tout ce mois, de Ferry, Mississippi.

Voir l'annonce.

VINS ROUGES, CÈPES.—MM. Pini et Bassetti, 70 et 72 rue Peters, près Poydras, viennent de recevoir de Bordeaux 80 barriques de vin rouge de Monterey et un lot de caisses de cèpes à l'huile. Avis au commerce.

ARTICLES DE DEUIL.—On trouvera, au magasin de M. A. Labry, 31 rue Bourbon, un grand choix d'articles de deuil, tels que tamises légères, mousselines de laine, grenadines, crêpes, barèges, etc. Voir l'annonce.

CHEMISES, VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.—On trouvera au magasin de B. T. Walshe, 110 rue du Canal, des chemises bien conditionnées, et un assortiment de vêtements confectionnés pour jeunes garçons et enfants. Les prix de cette maison sont très modérés.

PRODUITS DE L'OUEST, GROCERIES.—Nous appelons l'attention du commerce sur la liste de marchandises offertes en vente par MM. G. Pascal & Co., 24 et 76 rue Poydras. Cette liste comprend un grand assortiment de farines de diverses marques, des salaisons et des groceries, des vins de Catawba, etc.

GRANDE LIQUIDATION.—La maison N. C. Folger, 71 rue du Camp, annonce qu'elle écoulera, sans égard au prix coutant, tout son assortiment de vêtements confectionnés et de chemises, afin de faire place aux nouvelles marchandises qu'elle attend.

PIANOS A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.—Les personnes qui désirent se procurer un beau piano des fabriques de Steinway, Knabe et Haines, feront bien de se hâter d'aller faire leurs choix chez M. L. Grünewald, car les grèves des ouvriers facteurs de pianos amèneront probablement bientôt une hausse dans les prix. On trouvera dans le même magasin des pianos droits Pleyel, des pianos allemands de Blondel et Weidenmeyer et des pianos d'occasion à des conditions très avantageuses. Voir l'annonce.

MACHINE A COUDRE DE WEED.—Voici une machine à coudre qui se présente avec les recommandations les plus concluantes, car son excellence pratique a été reconnue, par des jurés compétents dans les foires les plus récentes du Texas, où elle concourait contre les machines les plus renommées au Sud. On peut voir fonctionner ces machines au magasin de M. A. L. Branson, agent, rue du Canal No 197.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI.—Nous signalons aux acheteurs de la ville et de la campagne l'annonce de MM. Norman & Reiss qui ont rue Vieille-Levée Nos 131 et 133, une importante fabrique de candi. On ... [illegible] ... confiserie, toute les sirops de fruits, gâteaux secs et simples, ainsi que toutes les pâtes dites d'Italie, de ... Cette maison ... cartonnage et autres accessoires.

On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 163 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

Lettres de Versailles.

11 juin.

J'ai assisté à des séances de l'Assemblée plus agitées et plus bruyantes que celle d'hier, mais je n'en ai vu aucune qui me ... [illegible] ... militaire. Samedi dernier, sur le service de trois ans, les adversaires du projet de la commission s'étaient ralliés sur le service de quatre années. L'Assemblée était visiblement ébranlée, et il était facile de prévoir que M. Thiers se croirait ... de la parler. C'était une faute de sa part, car en définitive la ... il tait assuré à un projet de loi qui ... sentait avec le double appel de la contingent ... M. Thiers ne voulait rien laisser au hasard. Peut-être aussi était-il poussé à la tribune par une secrète irritation, en voyant que ses arguments de samedi ne pesaient pas davantage dans la balance, que l'on semblait oublier son intervention personnelle dans le débat et jusqu'à ses insinuations au sujet de sa retraite.

Ce qui est certain c'est que le Président de la république semblait avoir de la peine à contenir un certain agacement nerveux. Il y avait dans son discours plus que son dédain habituel pour les adversaires de ses opinions. Quant aux arguments dont il a fait usage, c'était toujours, en résumé, la vieille notion du service militaire considéré comme un "métier des armes," la même répugnance à admettre que les conditions de la guerre puissent changer. Il y a vraiment quelque chose de phénoménal dans cette imperméabilité de M. Thiers aux idées, aux raisons, aux faits même, du moment qu'ils dérangent son système. Il ne se donne pas la peine de les examiner; s'il les discute, c'est par que la tribune l'y oblige, et alors c'est avec une impatience visible; et ... pour l'auditoire grossier qui l'oblige à de si inutiles démonstrations. N'attendez jamais rien de M. Thiers qui ressemble à une étude impartiale, attentive, respectueuse de quoi que ce soit. Si une institution, est ancienne, il la connait mieux que personne, et n'a pas besoin qu'on lui en démontre l'excellence; si au contraire, il s'agit d'une innovation, elle n'est bonne que pour les sots.

Mais ce n'est pas du goût de M. Thiers que le ... qu'il est question aujourd'hui, c'est de l'incident parlementaire qu'il a amené par son opposition aux vues de la Chambre. L'Assemblée l'avait écouté hier comme toujours, avec plaisir et déférence. On trouvait bien que ses raisons n'étaient pas nouvelles. On s'étonnait de cette manière de parler du service volontaire, comme si l'invention venait d'en tomber du ciel, et qu'aucun peuple n'en eût jamais fait l'application. Peut-être ... en voyant le chef du pouvoir essayer de peser sur les votes par sa présence répétée à la tribune.

Mais si telle était déjà l'impression, au commencement du discours, vous pouvez vous imaginer quels furent les sentiments de la Chambre lorsqu'elle entendit l'orateur terminer par une menace de démission explicite, sèche, cassante. Je vous assure qu'il y eut à ce moment une sorte de stupeur sur les bancs. On ne pouvait en croire ses oreilles. On avait espéré en avoir fini avec de pareils moyens de gouvernement, et on se voyait se produire de nouveau, et comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde. Chacun se sentait humilié, violenté. L'instinct de la gravité de l'incident, la crainte de commettre une imprudence comprimait l'explosion des protestations, mais l'Assemblée tout entière frémissait sous le coup de ce qui lui semblait une inconvenance.

La réflexion, d'ailleurs, n'était pas faite pour calmer la vivacité de ces sentiments. M. Thiers se donnait pour un ministre responsable, et qui ne saurait gouverner qu'à la condition de se trouver d'accord avec l'Assemblée sur les mesures qu'il lui propose. L'erreur était manifeste. M. Thiers n'est pas un ministre, il est le président de la République, et, comme tel, il n'a d'autre responsabilité que celle qui peut lui incomber dans l'exécution des volontés de l'Assemblée. M. Thiers n'est ni souverain ni ministre, il est pouvoir exécutif. Je sais bien que ce n'est pas ainsi que M. Thiers l'entend; il réclame la responsabilité afin d'exercer d'autant plus sûrement la souveraineté; il veut pouvoir menacer de sa démission afin de pouvoir imposer d'une manière plus absolue ses volontés à l'Assemblée; mais en agissant ainsi il force les ressorts du gouvernement, il les fausse, il impose au pays un régime personnel qui, pour s'appuyer sur les nécessités d'une situation au lieu de s'appuyer sur la force armée, n'en conserve pas moins quelque chose de despotique.

M. Thiers, par une singulière contradiction, s'est posé à la fois en ministre responsable et sauveur de la patrie. Il a prétendu que l'Assemblée lui avait confié le salut de la France. Eh bien! l'on n'est pas plus que pour l'autre. La France s'est chargée de se sauver elle-même, elle a nommé des représentants pour y travailler en son nom, et je ne connais aucun acte par lequel les représentants de la nation aient chargé à leur tour M. Thiers de les représenter et de faire leur besogne pour eux. En vérité, on croit rêver; nous sortons de l'empire, qui nous a conduit aux abîmes que l'on sait, et nous nous retrouvons en pleine préface de *Jules César*: le pouvoir personnel et le sauveur du peuple. Il n'y manque que l'homme providentiel!

Quant à la gauche, elle n'était pas moins partagée. Dévouée en général à M. Thiers, à raison des services qu'il a rendus à la cause de la République, elle était hier profondément irritée de deux choses, de l'opposition de M. Thiers aux idées militaires modernes, et du déplorable abus d'influence, pour ne pas dire de pouvoir, qu'il venait de commettre. D'un autre côté, la gauche redoutait un complot de la part de la droite; elle lui prêtait des intentions de coups d'Etat; elle croyait déjà voir les spectres monarchiques sortir de leur droite; bref, après bien des tiraillements et des hésitations, la plus grande partie de la gauche se décida à l'abstention.

Ainsi s'explique le scrutin; cent cinquante membres environ n'ont point voté, soixante seulement ont poussé l'irritation contre M. Thiers jusqu'à mettre dans l'urne un bulletin destiné à le renverser, et cinq cents voix sont venues exprimer une résignation, toute pleine de douleur chez quelques-uns, et d'indignation chez tous.

Telles étaient hier les impressions générales de l'Assemblée. Il me reste à vous expliquer les votes. La chose est assez compliquée. L'extrême droite, celle qui a insisté pour le scrutin, ne voyait dans l'incident qu'une occasion pour faire échec au gouvernement. Le reste de ce qu'on appelle la majorité, groupe hostile à toutes les grandes innovations, hommes qui ont rejeté l'impôt sur le revenu et qui combattent ouvertement l'instruction obligatoire, le gros de la droite, pour le désigner d'un mot, n'était pas moins animé contre M. Thiers que les légitimistes, mais il était en même temps partagé par son aversion pour le service militaire universel. Cette aversion qui se trahit tous les jours, a visiblement balancé hier l'indignation du parti contre les procédés du chef du gouvernement.

M. Thiers aurait tort de se féliciter d'une pareille victoire. Ce n'est pas la première fois qu'il la remporte par ces moyens, mais chacune de lui aura coûté si ...

Il a atteint son but, c'est vrai, il a fait triompher ses vues particulières sur la constitution des armées; jamais amateur militaire n'aura remporté un pareil triomphe; mais à quel prix l'a-t-il remporté et dans quel état nous trouvons-nous tous, gouvernés et gouvernants, au lendemain du vote que je viens de raconter? Je ne sais si vous sentez comme moi, mais je ne puis envisager sans découragement les éléments de la situation que la séance d'hier nous a faite: une Assemblée qui a horreur de la violence qu'elle a subie, un pouvoir qui s'est compromis par l'abus gratuit de sa force, un gouvernement, enfin, qui n'a de nom dans aucune langue parlementaire. *(Temps.)*

La cuisinière est toujours disparue.

LA GIBELOTTE FANTASTIQUE.—Madame A. R..., demeurant rue d'Amsterdam, vient d'être victime d'une aventure ... [illegible] ... Quand la cuisinière chercha son lapin, ... La cuisinière est toujours disparue.

—Une correspondance d'Orel, publiée par la *Gazette* (russe) de l'*Académie*, relate un fait assez curieux. Un jeune élève du gymnase d'Orel, nommé Solof, a inventé un nouveau procédé pour extraire le gaz du pétrole, et d'après lequel ... [illegible] ... 27 avril, de nombreuses expériences avec les appareils du jeune M. Solof.

Les résultats ont été tout à fait favorables: les lampes *gasophores*, comme les appelle l'inventeur, brûlent avec une flamme très claire, et dont l'intensité peut être facilement augmentée ou diminuée. Un de ces appareils a donné une flamme d'une couleur violette assez terne, mais d'une puissance de calorique si élevée que les fils de laiton et de cuivre de 8/10 de ligne d'épaisseur se fondaient instantanément à son foyer.

M. Solof travaille, en outre, à la construction d'un appareil destiné à faire servir le gaz de pétrole au chauffage des locomotives et des machines de bateaux à vapeur. *(Journal officiel.)*

—M. Thiers vient de recevoir la lettre suivante, annonce le *Gaulois*:

"Monsieur le Président,—La loi sur l'armée du service obligatoire ... [illegible] ...

Permettez-moi, monsieur le Président, de vous faire remarquer que les hommes ont ... pied bon œil et sont aussi patriotes que ceux qui ont le bonheur de naître droits.

En plus, ils ont souvent de l'esprit, et dans les moments difficiles, avant la bataille, l'esprit donne l'insouciance, l'oubli du danger si nécessaires pour vaincre.—Je ne veux pas dire que je possède ce don, mais je sais beaucoup de mes confrères qui en ont à revendre.

En leur nom et au mien, j'ai l'honneur, monsieur le Président de vous demander que les bossus soient admis à servir la Patrie.

Je suis avec respect, etc.

—Un acquittement qui a beaucoup étonné la population de Moscou vient d'être prononcé par le jury de cette ancienne capitale de la Russie. Deux jeunes gens appartenant à l'aristocratie moscovite, épris des aventures de Rocambole, ont voulu, à l'exemple de ce personnage de roman, vivre d'émotions et de brigandages.

Ils sont donc partis de Moscou, armés de fusils et de pistolets. Ils ont pris une voiture pour commencer leurs exploits, ils ont assassiné le malheureux cocher.

Le procès est venu devant la chambre criminelle de Moscou, où on cherchait à faire passer les deux jeunes gens sortis récemment du lycée pour fous.

Après trente-deux heures de délibération, le jury est revenu avec cette réponse:

"Le jury les purement et simplement fait de meurtre."

Les deux assassins ont été acquittés.

—Un singulier cas pathologique signalé par le *Rappel*:

"Une femme âgée de moins de trente ans, mariée et domiciliée quai Malaquais, est depuis cinq semaines dans un état d'insensibilité complet; ce n'est ni la léthargie ni la catalepsie; le pouls est nul, le cœur silencieux; les dents sont serrées, les yeux atones, et pourtant la vie n'a point abandonné ce corps d'un aspect cadavérique.

"Le vingt-unième jour, cette femme a eu une crise terrible, au point qu'on jeunes lui mettre la camisole. Epuisée après tant d'efforts, elle est retombée dans le même état.

"Il a été impossible jusqu'ici de lui faire manger quoi que ce soit, et elle est restée insensible aux réactifs les plus énergiques."

—Les journaux du Midi annoncent que l'affaire de la bande de brigands de la *Taille* doit venir le 24 juin devant le jury des Bouches-du-Rhône.

Sur 20 membres de cette bande, la gendarmerie a pu mettre la main sur près de la moitié.

Les brigands de la *Taille*, véritables brigands classiques, opéraient sur les grandes routes de Provence, arrêtant les diligences, dévalisant les voyageurs, et tuant ceux qui résistaient et ceux dont on pouvait craindre les dénonciations.

L'accusation a relevé plus de vingt assassinats.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No 163, de la rue du Canal.

FAITS DIVERS.

LES BOULEVERSEMENTS INTÉRIEURS DU GLOBE.—On écrit de Copenhague, 28 mai:

"En même temps que le Vésuve menaçait les campagnes de la Campanie, on remarquait aussi dans le haut nord de l'Europe des phénomènes révélant de grandes agitations à l'intérieur de notre globe. Ces jours-ci, en effet, des nouvelles reçues ici du petit port de Husewik en Islande, signalent que le 16 avril, à 5 heures de l'après-midi, on y a ressenti les effets d'un tremblement de terre. Les premières secousses étaient assez faibles, mais à neuf heures et demie d'autres plus fortes se sont fait sentir.

Elles se sont répétées le lendemain pendant toute la nuit du 17 au 18 avec plus ou moins de violence.

L'effet le plus menaçant s'est produit le 18, à 6 heures du matin.

Les secousses qui jetait par terre hommes et animaux, a lézardé presque toutes les maisons de l'endroit.

Au départ du navire qui nous a apporté ces nouvelles, les secousses continuaient à se produire.

Aussi attendons nous avec impatience des renseignements plus complets, surtout de l'intérieur du pays. On suppose que ces phénomènes sont dus à une nouvelle éruption du mont "Hecla" et des sources volcaniques dont la plus grande est connue sous le nom du "Geyser."

ACCOMPLISSEMENT D'UN VŒU A MARSEILLE.—Des journaux de Marseille annoncent que la chambre de commerce de cette ville accomplira, le jour du Sacré-Cœur, avec le concours des tribunaux civils et de commerce, et de délégués des corporations représentant l'industrie, le commerce et les arts, le vœu fait par les échevins de 1722, au nom de la population marseillaise.

L'histoire de ce vœu est contenue dans une relation de la peste de Marseille imprimée en 1723:

Une pieuse jeune fille était atteinte du fléau qui désola, en 1722, la ville phocéenne. Elle confessa, peu avant sa mort, que, dans une vision, la sainte Vierge lui avait révélé le moyen de faire cesser la peste: il fallait, dit-elle, que les deux églises rivales de la Major et de Saint-Victor ... [illegible] ...

Cette en l'honneur de ce vœu ... [illegible] ... pour la ville de Marseille, aujourd'hui partagée entre l'observance des traditions catholiques et les attaques de la libre-pensée.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi 29 juin 1872.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 400 balles, prises à des prix qui n'ont dénoté aucun changement de nos cotes.

Nous reproduisons ... les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ... types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour la strict.

	Liste en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	[illegible]	[illegible]
Low ordinary	[illegible]	[illegible]
Ordinary	[illegible]	[illegible]
Good ordinary	[illegible]	[illegible]
Low middling	[illegible]	[illegible]
Middling	[illegible]	[illegible]
Strict Middling	[illegible]	[illegible]
Good middling	[illegible]	[illegible]

ÉTAT DU COTON.

Stock en main le 1 sept. 1871, bal. ... [illegible]
Arrivé ... [illegible]
Alloué pour échantillons, naufrages etc. ... [illegible]

Expédié aujourd'hui ... [illegible]

Stock en main ... [illegible]

SUCRE.—Seulement 12 bts de ... ont été vendus ce matin. Le marché est calme et les ventes ... à 9½ à 9¾ pour le fair. Vente de 30 boucauts ... à 11¼ à la livre.

MÉLASSE.—Seulement 3 barils de mélasse ont été vendus ce matin. Faute d'approvisionnement de cet article de provenance louisianaise pas de mouvement. On ne peut donner de cotes.

FARINE.—Le marché continue à être calme et il ne s'y fait que des affaires limitées et par le placement. Les ventes principales ... [illegible] ... le baril.

FARINE DE MAIS.—Calme et les détenteurs ... [illegible] ... le baril.

FOIN.—Ce matin le marché a été calme et les ventes ... [illegible] ...

BACON.—Le marché est plus ferme, le stock faible ... [illegible] ...

JAMBONS.—... [illegible] ...

BREAKFAST BACON.—Le stock ... [illegible] ...

VIANDE SALÉE A SEC.—Le marché ... [illegible] ...

SAINDOUX.—Le marché est calme ... [illegible] ...

POIS POUR VACHES.—... [illegible] ...

MAIS EN GRENIER.—... [illegible] ...

MAIS EN SACS.—... [illegible] ...

AVOINE.—... [illegible] ...

SON.—Stock rond et calme ... [illegible] ...

FOIN.—Stock ample ... [illegible] ...

WHISKY.—Le marché est calme ... [illegible] ...

CAFÉ.—... [illegible] ... Il n'y en a pas en première mains.

Dans les entrepôts de la douane ... [illegible] ...

CHANDELLE DE STAR.—Le marché est bien approvisionné ... [illegible] ...

BULLETIN FINANCIER.

SAMEDI SOIR, 29 JUIN 1872.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
29 juin	823,953 10	189,442 66
Même jour la sem. dernière	922,561 55	143,719 99
Total de la sem. dernière	5,337,461 70	908,889 29
Total de la semi précédente	4,805,088 66	779,735 74

Les dividendes suivants ont été déclarés aujourd'hui:

La Banque d'Amérique, 12 pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois, payable aux actionnaires le mercredi, 10 juillet, et 9 1/2 pour cent porté au crédit des profits et pertes;

La société de Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, 6 pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois et payables aux actionnaires lundi de la semaine prochaine;

La banque du Sud, 5 pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois et payables aux actionnaires le 18 juillet;

La banque Nationale de la Louisiane, 5 pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois, payable ici, sur demande, et, à New-York, à la banque de H. Winslow, Lanier & Co, le 5 juillet.

Relativement à la Banque d'Amérique, nous apprenons que le bénéfice net des six derniers mois s'élève à $108,988, ce qui équivaut à 21 1/2 pour cent sur le capital. De ces $108,988, $60,986 ont été appliquées au dividende mentionné plus haut, et $48,052, ou 9 1/2 pour cent sur le capital, ont été portées au crédit des profits et pertes.

La décision de la Huitième Cour de District dans l'affaire de la Compagnie de la Nlle-Orléans, a été aujourd'hui le sujet des conversations des cercles financiers. On n'a pas encore pu en voir l'effet sur la valeur des actions de la Compagnie. Il va sans dire qu'on s'attend à ce que celle-ci interjette appel à la Cour Suprême, mais les parties intéressées considèrent la question comme très grave.

Le marché est toujours languissant, mais il y a eu un peu plus d'offres dans les banques, et le papier à longue échéance se place difficilement même aux taux cotés, c'est-à-dire 10 pour cent par an les signatures de premier ordre ou les excellentes garanties collatérales, 11 à 12 les noms bons qui ne peuvent guère être considérés comme étant de second ordre; 19 à 15 ceux de second ordre,—à 10 le papier hypothécaire de premier ordre et 12 à 15 celui de second ordre.

Les négociations d'aujourd'hui comprennent $18,000 en papier de commerce, avec garanties collatérales, à 10 pour cent par an.

L'or a ouvert à 112 3/4 à 113 contre 113 1/8 à New-York et, sans avoir été très recherché, a fermé à 112 7/8 à 113 1/8 contre 113 7/8 à New-York, où il était coté, à 11 heures, à 113 5/8, à midi, à 113 3/4, à midi 40 m., à 113 5/8 et à 1 heure et quart à 113 7/8. Les transactions se sont élevées à $60,000, dont $11,000 ($1000 et $10,000) à 112 3/4, $13,000 à 112 7/8, $2000 à 113 et $35,000 à 113 1/8. Le marché a manqué d'animation et a répondu lentement à la hausse de New-York.—Dans l'argent, il s'est fait une vente de $1000, en demi-piastres américaines à 108 1/2. Nous cotons encore les piastres mexicaines à 3 1/2 à 5 1/2 de prime sur l'or.

Les offres de sterling ont été fort rares et il y a eu hausse de 1/8 à 1/4 pour cent. On a vendu 2500 livres (4000 connaissement, et $1500 clear No 1) à 125 3/4, 2000 clear No 1 à 124 1/4 et 200 de Banque à 126. Nous avons entendu mentionner la vente d'une assez forte somme en francs, mais on en ignore les détails.—A la clôture, le sterling était coté à 124 à 124 1/4 le connaissement et clear No 1 et 125 1/4—le change de banque. Les francs nominaux à 4.90 3/4—le change particulier et—à 4.77 1/2 le change de banque.

Le change américain a encore été calme sans changements positifs dans les taux. Les banques ont continué de tirer sur New York à 1/8 de prime. Le change de commerce a été à 1/8 de prime et il s'en est fait quelques ventes à 1/2. Les opérations ont été de $168,500, dont $67,500 ($500 et 20,000) en change de commerce, sur New York, à 1/8 de prime et $100,000 (51,000 en change de commerce et de banque, 6000, 25,000, 25,000 et 30,000 de banque) à 1/4. Les checks de banque ont circulé entre banque et banquiers.

Un check de ... 00 en or sur New York a passé à ... [illegible] ...

4 actions ... [illegible] ... vendues à ... [illegible] ...

Les seules ventes (annoncées) de bonds sont: ... [illegible] ...

Les ... [illegible] ...

Les seules transactions qui aient ... [illegible] ... à 51 3/4 et $1,100 d'anciens à 57.

$8,000 de certificats d'allocations de la ville ont changé de mains à 70 3/4. $1,000 en lots de détail, à 71, $500 à 71 1/2 et $1,000 de certificats d'écoles à 70 3/4.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 29 juin 1872.

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 30 Juin 1872.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres ... [illegible] ...

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 ... [illegible]

[illegible]

C. W. LOWELL, Maître de Poste.

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON.
WILLIAM T. ...

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S. Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.

8 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK. 16 & 18 ST. LOUIS ST. NEW ORLEANS.

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 17 août 1868.

CHAS. T. HOWARD, Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT $50,000

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame M. E. Schiller vs. F. ... [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

L. F. Genores vs. John Laborre. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. M. SOLHAUS & CO. vs FREDERIC SANDER. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS vs la demoiselle MARIE CÉLINE DUCATEL. [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Bureaux de l'Hôtel St-Louis,

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1872.

AU PUBLIC. [illegible]

E. F. MIOTON, Président et Directeur.

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, A L'USAGE DES FAMILLES, a remporté le PREMIER PRIX à la Foire du comté Harrison ... [illegible]

A. L. BRUNSON, Agent, Au No 197 de la rue du Canal.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 100 milles au-dessus de Mobile ... [illegible]

J. CONNER & CO., Propriétaires.

Pharmacie à la Baie St-Louis.

M. E. BEIERY a l'honneur d'annoncer au public ... [illegible]

ARTICLES DE PÊCHE. [illegible]

Avis. — Taxes.

LE paiement de taxes d'Etat et de ville est, de la part du soussigné, l'objet d'une attention spéciale. ... [illegible]

E. BIER.

Taxes de ville,

Département des finances.

1er juin 1872.

LES contribuables ... [illegible]

JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

Association des Citoyens pour la Résistance à la Taxe.

Bureau Central, No 22, rue du Camp.

[illegible]

JULIEN MICHEL, Agent résidant au Bureau Central.

Banque Germania Nationale.— ... [illegible] ... POUR CENT ... [illegible]

HERM. ROSEL, Caissier.

Compagnie d'Assurance de l'Union.— [illegible]

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

AVIS.—Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat. ... RECUS DE TAXES ... [illegible]

GEORGE A. SHERIDAN, Collecteur.

Banque de Canal de la Louisiane. [illegible]

GEO. PERRILLIAT.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans. [illegible]

CH. JUMONVILLE, Caissier.

AVIS.

[illegible]

J. N. MAYNARD, Directeur.

[illegible]

PHI. GUESNON, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance ... [illegible]

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

LOUIS BARNETT, secrétaire.

Premier District Congressionnel. [illegible]

A. WALKER, Chairman.

Association du Peuple pour résister aux Taxes inconstitutionnelles. [illegible]

E. WARREN BRICKELL, président.
F. B. SOUTHWARD, secrétaire.

Metropolitan Loan and Pledge Bank. [illegible]

T. R. VAN HORN, caissier.

Commercial Insurance Company. [illegible]

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

Compagnie de Manufacture de Papier de la Louisiane.

Nlle-Orléans, juin 1872.

[illegible]

H. CLARENCE, Secrétaire.

J. A. PERIER.

PIANOS ET HARMONIUMS,

96 ...... ROYALE 96

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

[illegible]

Poudre Levain de John S. Dunham

[illegible]

GEO. W. TAIT & CO.

CHAUX DU CAP — DE — RICHARDS.

[illegible]

RICHARDS.

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR,

24 ...... rue Bourbon 24

Entre les rues Douane et Bienville.

Nouvelle-Orléans.

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au commerce et au public en général qu'il délivre à domicile la meilleur CINCINNATI LAGER BEER à $6 60 par demi-baril.

ROBERT PASNACHT.

AVIS.

D. AUGUSTIN, Avocat, Passage de la Bourse, No 41. ... [illegible]

AVIS.

[illegible]

V. OERHSCHEN.

VVE L. B. POTHIER.

Nlle-Orléans, 1er juin 1872.

Capsules.

3,000,000 CAPSULES FRANÇAISES ... [illegible]

E. L. BRENNETT & CO.

CAZADE & CROOKS,

No 99 Beaver Street,

NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD, DUPUY & CO., ... EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO. ... [illegible]

M. WASHINGTON MORTON.

Appartements et Cottages à Mandeville.

[illegible]

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA raison BLAKE & TOWER ... [illegible]

L. F. TOWER.

[illegible]

MOULIN A SCIES A VENDRE.

L'ÉTABLISSEMENT connu sous le nom de Moulin Jackson ... [illegible]

FITALGUGUE & PETIT.

Hôtels, Restaurants, &c.

HOTEL BARNES,

A MISSISSIPPI CITY, MISSISSIPPI.

CET HOTEL a été mis à neuf. ... [illegible]

W. A. HURD & Co., Locataires.

Hôtel de la Grande-Ile,

— Sur le bord du —

GOLFE DU MEXIQUE.

Le seul endroit pour ... [illegible]

Ouverture le 15 Juin 1872.

[illegible]

B. MARGOT, Propriétaire.

BILOXI.

HOTEL RAMBAUT.

[illegible]

URBAIN RAMBAUT, Propriétaire.

BILOXI.

M. C. ROULON ... [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15 ...... RUE ROYALE ...... 13 et 15

[illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—JUIN 1872.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BROS.

808 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

— ET —

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Groceries de choix, pour les familles.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. ... [illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

PAR ALFRED BOULIGNY.

Rente annuelle due par le Trésor public de France.

SUCCESSION DE MADAME VEUVE PAUL LOBIT.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur. ... UNE RENTE ANNUELLE DE DEUX CENTS FRANCS ... [illegible]

Bazar de St-Martinville.

L'OUVERTURE du BAZAR au bénéfice de l'INSTITUT DES JEUNES DEMOISELLES DE ST-MARTINVILLE ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises Sèches et Lingerie.

—Seulement à midi—

200 Montres fines en or, de 18 carats

—Et—

450 douzaines coutellerie fine de Sheffield.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. ... [illegible]

PAR G. DE FERIET & Co.

Meubles! Meubles! Meubles!

Succession d'Abraham H. D'Mesa. ... [illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR G. DE FERIET & CO. ... [illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.

PAR R. M. MONTGOMERY. ... [illegible]

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

PHARMACIE A VENDRE.

D'ESIRANT me retirer des affaires ... [illegible]

F. P. DUCONGE.

A Louer,

[illegible]

A Vendre,

[illegible]

A Louer,

[illegible]

A louer

[illegible]

Marchandises en Magasin.

[illegible]

F. Sancho & Co.,

MAISON FONDÉE EN 1848.

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE DE

PARFUMERIE

— ET —

SAVON DE TOILETTE DU SUD.

[illegible]

AUGUSTE DOUSSAN.

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL — DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 25 mai 1872.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

DIRECTEURS: [illegible]